



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation en Arménie

Question au Gouvernement n° 4031

Texte de la question

SITUATION EN ARMÉNIE

M. le président. La parole est à M. Laurent Saint-Martin.

M. Fabien Di Filippo. Monsieur 9 % !

M. Laurent Saint-Martin. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

Mercredi dernier, en violation du droit international, des centaines de militaires des forces armées de l'Azerbaïdjan ont pénétré sur le territoire de la République d'Arménie, dans la région de Syunik. Cette situation est inadmissible.

Dès le lendemain, le Président de la République Emmanuel Macron a été l'un des premiers dirigeants à réagir en exigeant le retrait immédiat des troupes du territoire arménien et en appelant à une résolution de la situation par le biais du Conseil de sécurité des Nations unies. Cette nouvelle agression intervient après l'invasion sanglante du Haut-Karabakh par les Azéris en 2020.

Six mois après le cessez-le-feu, la cathédrale de Chouchi est défigurée, le patrimoine plurimillénaire arménien est détruit.

Six mois après le cessez-le-feu, l'Azerbaïdjan exhibe, dans un funeste « parc des trophées » à Bakou, les casques des soldats arméniens tués lors des combats.

M. Pierre Cordier. Parlez-en à Erdogan !

M. Laurent Saint-Martin. Six mois après le cessez-le-feu, les prisonniers de guerre arméniens sont toujours retenus en otage en Azerbaïdjan.

Aujourd'hui comme hier, nous sommes aux côtés de ceux qui nous interpellent, jusqu'aux portes de notre assemblée, pour exiger la libération des prisonniers et la sécurité pour le peuple arménien du Haut-Karabakh. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)* Face aux intentions belliqueuses de l'Azerbaïdjan, face au projet impérialiste de la Turquie d'Erdogan, la réponse de la France et de l'Europe doit être à la hauteur.

Monsieur le ministre, quelles mesures envisagez-vous pour empêcher l'Azerbaïdjan et la Turquie de poursuivre leur escalade de la violence ? Il y va du respect du droit et des frontières internationales, de notre capacité à défendre nos valeurs démocratiques et européennes et de l'amitié qui nous lie au peuple arménien. Nous

serons toujours nombreux, sur tous les bancs de cet hémicycle, à être fidèles à cette amitié. (*Mêmes mouvements.*)

M. François Cormier-Bouligeon. Excellent, monsieur Saint-Martin !

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité.

M. Pierre Cordier. C'est son jour de gloire !

M. Franck Riester, ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité. La France, vous l'avez rappelé, est très mobilisée sur le dossier du Haut-Karabakh.

M. Frédéric Reiss. Ah bon ?

M. Patrick Hetzel. C'est un scoop !

M. Franck Riester, ministre délégué. Le Président de la République a réaffirmé très clairement sa volonté que les troupes azerbaïdjanaises se retirent de cette zone frontalière, toujours mal délimitée, entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie.

Après le conflit dramatique de l'automne et six mois de calme relatif, des tensions à nouveau très fortes se font en effet jour à cet endroit si stratégique et si critique. La France est mobilisée pour que les troupes soient retirées et que les tensions s'apaisent, et l'incident que vous rapportez montre à quel point le cessez-le-feu du 9 novembre est fragile et combien nous devons veiller à en consolider les fondamentaux, à commencer par la libération des prisonniers arméniens, vous l'avez rappelé avec beaucoup de force,...

M. Guy Teissier. C'est l'article 8 de l'accord !

M. Franck Riester, ministre délégué. ...et aussi veiller à ce que la délimitation des frontières internationales soit respectée, préserver le patrimoine culturel et religieux arménien et nous assurer que les populations civiles soient protégées. Cet engagement est au cœur de la politique du Gouvernement. Le Président la République a eu de nombreux échanges avec le premier ministre arménien, a évoqué la question avec le président russe, et Jean-Yves Le Drian, dimanche dernier encore, était en dialogue avec ses homologues azerbaïdjanais, arménien et américain. Je conclurai en rappelant qu'au sein du groupe de Minsk, nous sommes mobilisés pour que ce cessez-le-feu soit consolidé et respecté par les deux parties prenantes, à commencer par l'Azerbaïdjan. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Laurent Saint-Martin](#)

Circonscription : Val-de-Marne (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4031

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Commerce extérieur et attractivité

Ministère attributaire : Commerce extérieur et attractivité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 mai 2021](#)